



Communiqué de presse

Paris, le lundi 30 mai 2022

Élections législatives : Un 3^{ème} tour pour une nouvelle politique du handicap

La campagne pour les élections législatives est lancée. Un mois après l'élection présidentielle, APF France handicap braque à nouveau les projecteurs sur les 23 millions de citoyennes et citoyens concernés par le handicap (12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches), autant d'électrices et d'électeurs, avec sa campagne #23MillionsDeVoix.

Ils attendent que les députés s'engagent pour que la politique du handicap soit une vraie priorité de ce nouveau quinquennat

Le 3^{ème} tour du handicap, c'est maintenant !



Depuis dix ans, le quotidien des personnes en situation de handicap ne cesse de se détériorer et ce, malgré les mesures et lois lancées tous azimuts par les différents gouvernements. Ces politiques des petits pas n'ont pas permis de résoudre les multiples difficultés quotidiennes et obstacles rencontrés par les personnes (accentuation de la pauvreté, baisse du pouvoir d'achat, perte d'emploi...). Selon l'enquête APF France handicap - Ifop, 91 % d'entre elles n'ont vu aucune amélioration de leur pouvoir d'achat ces dernières années. La lutte contre la pauvreté, le relèvement des salaires et du pouvoir d'achat arrivent d'ailleurs dans le trio de tête des éléments à prendre en considération par les candidates et les candidats.

Ce 3^{ème} tour électoral doit être celui qui permettra que soit entendue la voix des citoyennes et des citoyens en situation de handicap.

CONTACT PRESSE

APF France handicap : Sophie Lasbleis sophie.lasbleis@apf.asso.fr - 01 40 21 10 93-06 89 74 97 37

Plus de 300 témoignages qui affirment « *Je suis une citoyenne, un citoyen à part entière : ma voix compte !* »

Parce que leurs voix comptent, APF France handicap leur a donné la parole sur leur quotidien et leurs attentes pour les cinq ans à venir.



Plus de 300 témoignages d'électrices et d'électeurs sont présentés sur un site dédié 23MillionsDeVoix.org. Articulées autour des 12 thèmes du Mémento de mesures essentielles de l'association (Droits fondamentaux, Mobilité / Accessibilité, Logement, Éducation, Emploi, Niveau de vie, Ressources, Santé, Compensation / Autonomie, Vie Familiale / Aidantes, aidants familiaux, Vie affective et sexuelle, Enfants, Femmes), ces paroles peuvent être partagées sur les réseaux sociaux.

L'association a d'ores et déjà demandé de prendre en compte la baisse du pouvoir d'achat liée à l'inflation en augmentant significativement au 1er juillet 2022 l'AAH, les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, le RSA et l'ASPA. Et dès la nouvelle législature, des réformes majeures (autonomie, ressources...) doivent être engagées pour une réelle participation sociale et citoyenneté des personnes en situation de handicap.



APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021. <https://www.apf-francehandicap.org/>

CONTACT PRESSE

APF France handicap : Sophie Lasbleis sophie.lasbleis@apf.asso.fr - 01 40 21 10 93-06 89 74 97 37